



Syndicat National du Trésor

Spécial Notation

CAP Centrale de catégorie C (14 février 2008) : Enveloppes 2008 et recours 2007

Déclaration liminaire des élus CGT

Cette commission marque la fin de notre mandat d'élu 2004-2008. Or, plus que jamais, nous condamnons la dégradation des conditions dans lesquelles se tient le dialogue social à la DGCP. Certains documents préparatoires, indispensables à une réelle préparation de la réunion, n'ont pas été transmis dans les délais.

En ce qui concerne la notation, la CGT dénonce la conduite de la campagne de notation 2007 qui a pris un retard considérable. Des CAP locales de recours en notation se tiennent encore ce mois de février, alors même que vous allez nous annoncer de nouvelles CAP centrales de recours en notation 2007 début avril 2008.

Aujourd'hui, nous voulons d'ores et déjà savoir :

- combien de départements n'ont pas terminé la campagne de recours 2007 ?
- comment expliquez-vous de tels retards ? Nous savons que dans certains départements ce problème est lié à la rigidité et aux dysfonctionnements de l'application EDEN.

Comment dans ces conditions tirer un bilan de la notation 2007 ?

Pire, les campagnes de notation successives se chevauchent et les notateurs ne seront pas en mesure de prendre en considération les conclusions de certains recours. Ceci crée une inégalité de traitement entre agents et peut leur être préjudiciable lors de l'établissement des tableaux d'avancement ou des listes d'aptitude.

Ce retard vous conduit aussi à nous fournir des documents préparatoires incomplets puisque vous n'êtes pas en mesure de nous préciser, ni la réserve nationale 2008 (pour satisfaire les recours 2008) ni l'enveloppe capital mois totale pour cette année.

La CGT est de surcroît préoccupée de l'importance du solde de mois 2007 dans certains départements. Les directions locales n'utilisent pas ce « stock » pour satisfaire les recours locaux : 23% de ces mois seulement servent aux recours et les TPG récupèrent 83% des mois concédés par les pénalités qu'ils infligent par ailleurs (94 mois sur 113).

Notre mandat d'élus a dû mettre en application votre réforme de la notation. Nous l'avons expérimenté pendant 3 ans et cela nous amène à constater que ce système arbitraire est inadapté aussi bien aux notés qu'aux notateurs.

Pour autant la CGT revendique :

- le maintien d'une notation chiffrée dans le cadre de garanties nationales fortes,
- la déconnexion de la notation des tableaux d'avancement,
- la suppression du principe d'individualisation de la carrière au mérite,
- la suppression des majorations de la durée dans l'échelon,
- des moyens de contrôle et de recours dans une procédure contradictoire d'appréciation de la manière de servir des agents.

A la veille d'un nouveau mandat en CAP qui débutera dans un contexte de profond bouleversement imposé par le Ministre, plus que jamais les représentants du personnel devront être entendus, les élus CGT y veilleront.

En réponse à notre déclaration liminaire, le président répond que la fusion DGCP/DGI découle d'une décision politique et s'accompagnera d'un plan de mise en œuvre sur une période de 3 à 5 ans. Les propositions du ministre sont actuellement discutées avec les organisations syndicales.

Concernant le dialogue social et les conditions dans lesquelles se déroulent les CAPC, les raisons invoquées par l'administration se rapportent au calendrier lié à la fusion DGI/DGCP. Pour la CGT, il est inacceptable de traiter les dossiers individuels dans ce contexte où tout est fait dans la précipitation. Au delà du non respect des élus, c'est faire fi de l'ensemble des personnels qui respectent eux, les délais imposés par l'administration...

Bilan de la campagne de notation 2007

L'administration a confirmé que le retard dans les notations est bien dû aux problèmes rencontrés par l'application EDEN.

A ce jour environ 10 départements n'ont pas terminé leur campagne de notation 2007.

La CGT a dénoncé les chiffres du bilan de la campagne de notation fournis lors de cette commission qui ne peuvent être qu'une estimation, étant donné que les dossiers d'appel en notation 2007 n'ont pas encore été tous présentés en CAPC. 30 dossiers de recours seraient encore en instance.

Non-titularisation d'un agent d'administration stagiaire

Pour la CGT, la non titularisation d'un agent est une situation d'échec en premier lieu, pour l'agent qui n'a pas réussi à trouver sa place au sein des services mais également pour les personnels pour qui la non titularisation est synonyme de sous effectif. Tous les prétextes de la direction peuvent venir ensuite justifier cette situation : niveau de diplôme... La CGT ne peut se contenter de ces explications. Elle estime que l'administration se doit de réunir toutes les conditions afin d'assurer l'intégration des stagiaires et non pas de trouver dans la non titularisation la solution de facilité. La CGT s'est abstenue.

Recours en notation sur l'année 2007

11 dossiers ont été examinés lors de cette CAPC.
Seulement 3 dossiers ont bénéficié d'un relèvement de note, deux à +0,02, et un à +0,01.
Pour 2 dossiers, les appréciations du second degré ont été modifiées.

La CGT déplore l'attitude de l'administration qui attribue de façon arbitraire et en quantité insuffisante les relèvements de note. Cette méthode de gestion des CAP n'est pas à la hauteur des attentes légitimes des personnels.

Attribution des « enveloppes capital mois » aux départements

Comme la campagne de recours de note 2007 n'est pas terminée, les chiffres de report des réserves de mois ne sont pas définitifs. Les représentants CGT ont donc refusé de prendre part au vote portant sur une attribution tronquée de l'enveloppe capital mois 2008.

Demande d'intégration dans le corps des agents d'administration du Trésor Public

La CGT a voté pour cette intégration compte tenu qu'elle s'inscrit dans les modalités du protocole du transfert de l'activité « Domaines » à la DGCP.

Les élus CGT : Ghyslaine Rémy (31) - Catherine Houdin (35) - Christèle Sissoko (93)
Bernard Roussel (RGF) - Michèle Renaudin (37) - Mathias Wattelle (59)